

Dans l'éducation des enfants,

les femmes ont maintenant pris le pouvoir"... OufTi !

Refrain bien connu, entendu régulièrement ces dernières années depuis les podiums de nombreuses assemblées et lancé sans autre analyse comme une attaque vengeresse. Je l'ai encore entendu il y a quelques semaines de la bouche d'un éminent professeur d'université. Mais pourquoi nommer celui-là plutôt que tant d'autres ? Énoncé comme un fait inattaquable, base d'une idéologie collective qui ne pourrait que s'accommoder des leitmotifs qui reviennent sans cesse, sans aucune explication ni aucun espace pour penser par soi-même, sans lieu pour creuser ce sur quoi pourrait reposer une telle assertion. Sans l'analyser et y voir ce qu'il y a à y prendre ou à y jeter et surtout ce qu'elle cache. C'est ainsi qu'on forme la pensée unique.

Comme pères et mères de n'importe quels enfants, cette affirmation doit nous poser question et comme pères et mères d'enfants souffrant de troubles de l'attachement, c'en est encore plus impératif.

Les femmes auraient pris le pouvoir ? Qu'est-ce à dire ? Je voyais des hordes de femmes échevelées, les seins en avant, toutes griffes dehors, à l'assaut d'une bastille du pouvoir masculin sur l'éducation des enfants ! Horreur ! J'avais une très forte envie de rire mais j'étais plutôt consternée. Pris le pouvoir ? Mais non, me disais-je, elles ont juste fait le boulot. Est-ce là prendre le pouvoir ? Y avait-il seulement un pouvoir à prendre ? J'ai cherché en vain ce pouvoir tant des hommes que des femmes sur l'éducation, je ne l'ai pas trouvé. Alors, voyant que petit à petit les incompréhensions, les rancœurs si souvent validées sur des podiums d'experts - quand ce ne sont pas les haines - s'épaississent entre ces prétendus pouvoirs masculin ou féminin sur l'éducation, voyant que la part du père et la part de la mère nécessaire chacune à nos enfants doivent sans cesse être approfondies et précisées dans la vie réelle, encore plus pour nos enfants à l'attachement insecure, je me suis demandé que faire.

Cette phrase lapidaire, lancée à tout va, ne résout rien mais cache certainement de multiples problèmes aux facettes encore plus multiples. Allons-nous continuer à foncer tête baissée contre le prétendu pouvoir de l'autre ou nous asseoir ensemble pour décortiquer les problèmes qu'il sous-entend ?

Allons-nous nous battre, ou enfin dé-battre ?

Je choisis la seconde possibilité, au risque de me tromper et d'afficher que je ne connais pas toutes les nuances du problème. Ce n'est pas grave, tout le monde est là pour y apporter ses expériences et ses réflexions. Le débat suscite la réflexion, la contradiction, s'enrichit d'expériences différentes, d'angles de prises de vues différents et on avance non plus en affrontant un ennemi à abattre mais en évitant un écheveau avec l'aide de la connaissance que l'autre en a. Donnant comme une connaissance en 3D qui permettrait de faire le tour du problème.

Parce que la question s'imisce dans beaucoup de situations familiales de façon très différente et tant qu'elle sera mal posée, les bonnes réponses ne se trouveront pas sur le chemin.

Et d'abord, c'est quoi cette éducation sur laquelle les femmes auraient pris le pouvoir, dépossédant à ce point les hommes ?

L'éducation c'est l'image du monde donnée à nos enfants, l'image de la place que ce monde leur a donné et ce que ce monde attend d'eux comme comportements appropriés pour que la société où ils sont nés subsiste telle quelle. Devant cette exigence éducative, tout père, toute mère, aura sa réponse, ses espoirs, ses colères et ses frustrations. Parce qu'avant d'aller plus loin, il faut réaliser que ce ne sont plus ni les hommes ni les femmes qui ont pris le pouvoir sur l'éducation de nos enfants, mais la société de consommation, par télé, tablettes, ipod, machines à coca à l'école et autres pubs interposées. C'est tout ce fatras qui a envahi l'espace imaginaire de nos enfants, leur donnant leur vision du monde, la place qu'ils devraient y prendre et les comportements que cette société attend d'eux, prenant ainsi, malgré nous, notre place de parents dans la vie de nos enfants ne nous laissant, aux pères comme aux mères qu'une place moins que congrue pour leur apprendre la vie tel que nous le voulons.

Cette petite place qui nous reste actuellement a une importance capitale. Notre époque ne nous permet plus l'économie d'un regard critique sur le monde dans lequel nous avons mis nos enfants au monde. Des générations passées ont pu suivre les rails sur lesquels ils étaient nés et y pousser gentiment leurs enfants sans se poser d'autres questions. Nous ne le pouvons plus. Notre époque est trop complexe. Il nous faut donc pour reprendre notre pouvoir - pardon - notre rôle dans l'éducation de nos enfants, un regard critique sur notre monde, notre société, savoir si c'est ce que nous voulons pour nos enfants ou si nous voulons du changement et lequel. Chercher nos propres réponses et comment les expliquer à nos enfants. Toutes les réponses seront différentes, mais elles seront celles de parents particuliers d'enfants particuliers. La pensée contradictoire et même conflictuelle initie le débat et ouvre des perspectives. La bataille, la guerre viennent quand on ne veut plus penser.

Le pouvoir sur l'éducation des enfants ne serait donc plus ni dans les mains des hommes, ni davantage dans celles des femmes. Cela demande une réflexion plus approfondie que je ne vais pas développer aujourd'hui.

Parce que cette petite phrase : « dans l'éducation des enfants, les femmes ont pris le pouvoir » cache souvent une somme de problèmes familiaux ravageurs et aussi différents qu'il y a de familles différentes.

Dans nos régions, le pouvoir total des hommes sur la famille et les enfants s'est effondré il y a seulement quelques décennies (dans les années 70) après de longues luttes qui ont permis aux femmes de passer du statut de mineures à vie à celui d'êtres humains adultes à part entière. Le patriarcat, la puissance paternelle disparaissait ainsi au

profit d'une égalité parentale, en tout cas en droit. Les hommes y ont perdu la toute-puissance du : « c'est moi le maître, c'est moi qui décide et les autres n'ont rien à dire », situation confortable qui évite le partage, la confrontation à un autre avis ; mais en perdant ce confort, il y ont gagné le droit de devenir humains et de devenir pères. Un chef ou un père, ce n'est pas la même chose. Un chef crée la loi et l'impose, un père crée du lien et explique la loi.

Mais perdant ce pouvoir qui les identifiait depuis si longtemps, beaucoup de pères se sont retrouvés « sans repères », sans plus de sécurité identifiante. Il fallait réinventer. Beaucoup s'y sont mis et ont découvert dans ces relations neuves avec leurs enfants des possibilités encore inexplorées de découvertes, d'échanges, de relations affectives jusque-là socialement interdites parce que considérées comme « pas viriles ». De nouveaux mondes s'ouvraient donc bénéfiques pour les enfants et pour les pères.

Oui, mais...pendant qu'elles étaient considérées mineures et qu'elles faisaient le boulot, les femmes étaient seules avec les enfants. Dans cette situation, elles se sont dotées d'une image de la maternité qui leur a de plus été taillée au plus juste par cette société patriarcale. La mère qui, seule connaît bien son enfant, qui donnerait sa vie pour lui, la super maman qui ne se trompe jamais, qui déborde d'un amour qui défie tout et tous, à en dégouliner. Wouaw ! Pas question d'y déroger ni de se tromper ! De plus, la rumeur psy arrivant jusqu'aux chaumières, les femmes, et les hommes, savaient qu'un fond de vérité existait dans tout cela. Un fond oui, mais pas tout. Et ça la majorité l'ignoraient et parfois l'ignorent encore.

Le fond de vérité, c'est quand le petit vient au monde et que sa mère est la seule à pouvoir ressentir tous ses besoins physiques et psychiques et à pouvoir y répondre aux dépens même de ses besoins à elle. Comme toutes les femelles mammifères, son corps, son cerveau sont programmés pour cela. Beaucoup d'entre nous se rappelleront, jeunes mamans, ces brusques montées de lait aux pleurs d'un autre nouveau-né passant dans la rue avec sa mère. Cette situation dépasse notre volonté. C'est ce que Winnicott appelle « la préoccupation maternelle primaire », celle qui défie l'entendement, nous prive de sommeil ou de toute autre préoccupation le temps nécessaire au nouveau-né de trouver ses rythmes de vie et d'installer sa relation sécurisante avec sa figure d'attachement principale.

Cette situation, qui sous cette forme, ne devrait avoir qu'un temps s'est prolongée par le fait que c'est encore souvent la femme qui fait le boulot et par là, poursuit cette relation fusionnelle avec son enfant.

Et quand c'est comme cela, oui, c'est qu'il manque de père. Qu'il soit présent dans la famille ou en dehors. Il manque et une réflexion s'impose s'il manque de sa volonté et par son exclusion. Et comment lui établir sa place. La question se pose autant à la mère qu'au père. Maintenant qu'ils sont descendus de leur perchoir, les hommes ont leur place à prendre dans l'histoire des enfants. Cette place a bien manqué, elle manque encore trop souvent. Du pouvoir, ils passent à la relation et c'est beaucoup plus difficile, comme tout ce qui est important. C'est beaucoup plus riche aussi mais il y a rarement des modèles.

Ils doivent donc inventer, avec les erreurs inévitables. Mais c'est nécessaire aux enfants. Et ça fait du bien aux pères. Et aux mères ? Ca leur fera aussi du bien mais la transition est complexe. Parce qu'à faire le boulot, nous y avons installé, si pas notre pouvoir, en tout cas notre territoire. Notre territoire affectif aussi. Et une ou deux générations ne suffisent pas à changer une idéologie aussi ancrée. Surtout quand si peu de paroles sur la question ont encore fouillé le problème.

Oh, en théorie, tout va bien ! Le père est le tiers dans la relation duelle mère-enfant, celui qui sépare de la mère ouvre sur le monde et donne la loi. En théorie, oui, tout va bien. Dans tout cela aussi pourtant, il faudrait élaguer et préciser.

Mais alors ... ? Des cœurs de mères se serrent : « l'enfant est en danger si on le laisse seul avec celui-là qui ne peut connaître son enfant aussi bien qu'une mère, qui de plus... » L'omnipotence maternelle ne peut avoir qu'un temps et tout de suite la question de l'Autre - ce grand méchant qui sépare de la mère - se pose. Dès la naissance. Dès avant la naissance, dès le projet d'un enfant commun. Ce projet où les rôles de père et de mère que l'on décide de se donner devraient se discuter et évoluer ensuite avec l'enfant arrivé.

Il y a beaucoup de couples, beaucoup de pères et beaucoup de mères qui vont dire qu'ils ont trouvé leur place et leur équilibre dans la relation à leurs enfants et les décisions à prendre pour lui. C'est vrai, il y en a beaucoup. Leur intervention dans le débat est nécessaire et précieuse. Il n'empêche que si la ritournelle « les femmes ont pris le pouvoir dans l'éducation dans enfants » nous est chantée si souvent, c'est qu'il y a beaucoup d'autres couples de parents et que donc, cette chanson fait écho à beaucoup de blessures et de frustrations. Sinon, on ne l'entendrait plus.

En dehors des pères et mères de ces couples qui ont trouvé chacun leur place dans la relation à leur enfant, il y a les couples en discorde, séparés ou non, les familles monoparentales dont le mono-parent est souvent ... une femme et où donc la question du père se pose avec acuité, les familles homoparentales où la question du père se pose pour les enfants des couples féminins, et la question de la mère pour les enfants des couples masculins.

Il y a dans les couples en discorde parfois des situations d'aliénation parentale quand l'un des deux utilise l'enfant commun pour détruire l'autre, celui ou celle qui a déçu et venger ainsi un échec sentimental en gardant tout pouvoir sur l'enfant, tout pouvoir sur son psychisme avec des conséquences désastreuses. Nous en avons des témoignages de pères comme de mères.

On pourrait poursuivre la déclinaison de toutes les formes de familles et en analyser toutes les formes de liens. Ces liens à la base de la construction psychique d'un enfant. Cela viendra dans d'autres textes, chacun l'enrichira.

Un enfant, un être humain ne peut procéder d'une seule personne. Ce serait non pas la naissance d'un nouvel être, mais un clonage, la reproduction du même, si pas physique – jusqu'à présent nous y avons échappé – mais psychique. Un enfant ne peut naître même de la meilleure mère du monde et s'y trouver en seul lien avec elle sans devenir une sorte de clone psychique tirant toute sa substance psychique uniquement d'elle. La destruction est assurée. Aucune femme ne peut donc être « à la fois le père et la mère » de son enfant, même si elle assume seule les tâches. C'est une erreur dans la croyance de certaines mères seules. Il faut à l'enfant un tiers dans cette relation, un tiers qui lui permette son espace à lui, entre sa mère et cet autre, cet autre, idéalement le vrai père. Mais à défaut du vrai père ou d'un père de substitution, il faut au moins laisser à l'enfant la place du manque, de la perte, que la mère ne peut occuper.

Oui, mais dans les ruptures, cet autre est souvent confondu avec celui par qui tous les malheurs arrivent, celui en qui la mère n'a plus confiance, celui à qui elle en veut parfois.

Eh bien, rappelons-nous le concept de Winnicott de la « mère suffisamment bonne », que d'aucuns, grands psy, permettent d'être aux trois-quarts mauvaise. Le quart de bon étant suffisant à la bonne santé physique et psychique de l'enfant. Voilà qui nous rassure toutes. Eh oui, mais dans ce cas, un père suffisamment bon ne doit pas non plus être parfait, il peut même carrément aussi être aux trois-quarts mauvais. Eh bien voilà, ils ne sont pas tellement nombreux ceux qui sont pires. Dans la toute grande majorité des cas, l'enfant peut donc trouver son compte de père et de mère, même avec des parents en grand conflit.

Apprendre la confiance dans l'autre parent, qu'on l'aime ou qu'on le déteste. Laisser à l'autre la place pour qu'il puisse imprimer ses propres marques à l'enfant, différentes, parfois insécurisantes pour celui des parents - souvent celle - qui se dit que l'autre fait tout moins bien. Mais ces marques qui nous insécurisent sont nécessaire à l'enfant, ce sont les marques de l'autre dont il a besoin. Se reconnaître comme limité et pourtant bon père, bonne mère d'un même enfant que l'on peut confier à l'autre sans angoisse, avec la certitude que cela va consolider l'enfant, l'aider à grandir, l'aider à construire ses parents intérieurs, sa sécurité interne indispensable à toute sa vie et que le bonheur qu'il y trouvera ne nous met pas en danger de le perdre. Bien au contraire.

Quant à critiquer les parents, rassurons-nous, si nous n'y intervenons pas, l'enfant s'en chargera bien lui-même son heure venue. Ce sera son travail d'adolescence pour parvenir à son autonomie d'adulte et l'un comme l'autre, nous prendrons des coups. C'est ça aussi la place de parents. A ce moment-là en tout cas, et il le fera d'autant plus sainement que nous lui aurons laissé la liberté de choisir ce qu'il veut critiquer.

Et nous, parents, nous aurons défini nos places de père et de mère dans la vie de nos enfants, lâchant à la fois l'omnipotence maternelle son rôle accompli et la puissance paternelle au profit de la relation spécifique du père à l'enfant.

Alors, que nous soyons parents en couple ou séparés, nous pourrons reconquérir ensemble le pouvoir sur l'éducation de nos enfants, celui qui nous a été confisqué par les lois du marché au mépris du lien nécessaire, de la relation parents-enfants qui passe avant tout autre bien.

Bernadette Nicolas

In : http://www.senat.fr/lc/lc46/lc46_mono.html

En Belgique

La loi du 31 mars 1987 modifiant diverses dispositions légales relatives à la filiation avait pour objectif d'assurer **l'égalité de traitement entre les enfants nés dans le mariage et ceux nés hors mariage**. Elle a en particulier modifié les dispositions du code civil relatives à l'autorité parentale.

Celles-ci ont ensuite été à nouveau modifiées par **la loi du 13 avril 1995 relative à l'exercice conjoint de l'autorité parentale**, selon laquelle les parents, même séparés, exercent l'autorité parentale ensemble, à moins que le juge ne décide de confier celle-ci exclusivement à l'un des deux.